

Stages de Ju-Jitsu en Ardèche

Saison 2026



Du mercredi 20 mai au lundi 25 mai
Du samedi 25 juillet au samedi 1 août
Du mercredi 25 novembre au lundi 30 novembre



PROGRAMME

Rejoignez-nous pour des séjours ressourçant et joyeux, dédiés à la pratique du jujitsu et à la découverte de la splendeur sauvage des monts d'Ardèche. Deux heures de pratique au dojo le matin ou en fin d'après-midi, escapade martiale en journée en suivant les rivières ou en montagne. Le programme s'adapte selon la météo et le groupe constitué.

Les stages c'est aussi...

Des balades en forêt, des baignades dans les rivières qui entourent le village, des activités culturelles et créatives comme de la sculpture sur argile, du tissage ou encore du dessin, des papotages philosophiques...

Mais aussi une délicieuse cuisine maison concoctée principalement à partir de produits locaux.



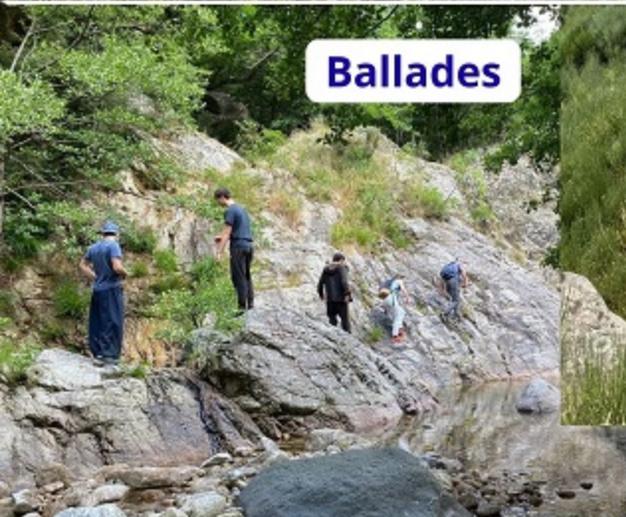
Partage



Randonnées



Ballades



Cascades



Paysages



LE LIEU

L'Écocentre de Laboule, situé dans le village du même nom, est un lieu pour vivre autrement. En plein cœur de l'Ardèche, de ses cascades et de ses forêts, perché sur les flancs du Tanargue, il permet de s'immerger dans une nature encore sauvage et préservée.

Adresse : 45 Descente du Bayle, 07110 Laboule



L'ENSEIGNEMENT

À 8 ans, Stéphane commence le Judo, puis à 14 ans le karaté et le jujitsu. En 1993, alors ceinture noire dans ces deux premières disciplines, Stéphane se lance dans l'enseignement et dispense ses premiers cours. Quelques années plus tard, marqué par l'approche transverse d'Aoki ou encore de Moshizuki, il entreprend de se former aux arts martiaux et énergétiques chinois. Aujourd'hui, il les enseigne également. En 2008, il prend la responsabilité du Dojo Shiseikan dans le 15e arrondissement de Paris. Puis, en 2014, il crée avec son épouse Florence, l'Écocentre de Laboule, en Ardèche.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Pour participer aux stages il faut avoir 16 ans et plus... c'est tout ! Tous les participants sont les bienvenus, quel que soit leur niveau !





TARIF

Pension complète stagiaire : 590€ (samedi au samedi), 450€ (mercredi au lundi)
(Rajouter 42€ si le stagiaire n'est pas adhérent à l'association Ecocentre de laboule)

Pension complète accompagnant : 450€ (samedi au samedi), 340€ (mercredi au lundi)

INSCRIPTION

La fiche d'inscription jointe (cf. page 7) une fois complétée et signée est à joindre avec les chèques de règlement.

En cas d'annulation de notre part, l'intégralité de la somme que vous avez versée vous est remboursée. En cas d'annulation écrite (lettre/courriel) de votre part, nous vous remboursons l'intégralité de la somme dans la mesure où vous nous avez prévenus 1 mois avant le début de l'activité. Toute activité démarrée puis interrompue du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donne droit à aucun remboursement.

TRANSPORTS

En train

Jusqu'à Montélimar ou Valence, puis en bus jusqu'à Aubenas. Le trajet d'Aubenas à Laboule est à la charge du participant.

Possibilité de faire appel à un taxi (voyage groupé à organiser avec d'autres stagiaires pour partager les frais).

En voiture

Covoiturage possible pour les grandes distances. Contactez-nous pour être mis en relation avec les participants.

Les stagiaires venant en voiture peuvent être sollicités pour récupérer ceux qui viennent en train+bus et arrivent à Aubenas.

HEURES D'ARRIVEE

L'arrivée se fait le samedi à partir de 14h00 et le départ à 11h00 le samedi suivant. Pour les stages du mercredi au lundi merci de nous consulter. L'association Écocentre de Laboule se réserve le droit de refuser l'accès à une activité si cela est jugé nécessaire à la bonne marche de l'ensemble.



HEBERGEMENT ET INTENDANCE

Prévoir un drap housse, une taie d'oreiller, un duvet, des serviettes de toilette, une gourde, un couteau suisse, une lampe frontale, ainsi que des sandales adaptées pour l'intérieur de la maison, une paire de chaussures de marche. Quels que soient l'activité et le rôle qu'on y tient, nous pouvons vous solliciter selon vos possibilités pour la participation à des tâches d'entretien, de cuisine, ou d'intendance, voire d'entraide en rapport avec la construction ou le jardinage.



NOURRITURE

Nous privilégions les produits locaux et biologiques sans imposer un régime alimentaire particulier. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins spécifiques, nous chercherons toujours à les satisfaire et en tenir compte dans la mesure du possible.



FICHE D'INSCRIPTION STAGES ET SORTIES

Coordonnées de la personne inscrite

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Nom et prénom du responsable (pour les mineurs) :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville : Tel :

..... Email :

Activité choisie :

Pour la période du : au

Règlement

Montant total à régler (activité+ taxi si venue en train + adhésion si non adhérent*) :
(*Si la personne n'est pas inscrite à l'association Dojo Shiseikan rajouter 42 € pour l'adhésion)

Mode de règlement

2 chèques à l'ordre de l'Ecocentre de Laboule :

- Un chèque d'arrhes de 30% du montant de l'activité
- Un deuxième chèque du montant total, moins les arrhes (ce chèque ne sera encaissé qu'après le début du stage)

Enfin, si le stagiaire n'est pas adhérent à l'association Ecocentre de Laboule, il faudra faire un troisième chèque, de 42 €, à l'ordre de l'Ecocentre de Laboule.

Fiche à retourner à :
Stéphane Chovet, 67 rue Vergniaud, Hall J, 75013 Paris
ou par mail à :
ecocentredelaboule@gmail.com